

Appel à candidatures

Mise à disposition d'un espace pour un bureau d'association

Date limite de candidature : 15 février 2013



la malterie :

La malterie est une structure de soutien à la recherche artistique contemporaine, qui dispose de 26 ateliers mis à disposition d'artistes plasticiens, 5 espaces de répétition pour des musiciens, une salle de concerts, un espace de résidence d'artistes et de 4 espaces de bureau mis à disposition d'associations culturelles dont le projet entre en adéquation avec les activités développées à la malterie.

Son soutien est caractérisé par un fonctionnement favorisant l'accueil, le soutien des résidents dans la réalisation de leurs projets notamment par le biais d'un centre de ressource, le dialogue avec d'autres pratiques artistiques, ainsi que les échanges entre artistes d'expériences et d'origines diverses.

La malterie lance un appel à candidature pour la mise à disposition d'un espace bureau, soit un accueil de 12 mois renouvelable, et disponible immédiatement. Il s'agit de favoriser la professionnalisation d'associations œuvrant dans le champ culturel. Il permet à une association culturelle de développer un projet associatif complémentaire aux objectifs de la malterie en étant soutenue dans la structuration de son activité et dans la professionnalisation de son équipe en bénéficiant si besoin de conseils et de formation sur la gestion associative. Ce soutien est réservé à un maximum de 4 associations.

L'association candidate devra répondre aux critères suivants :

1. Être constituée en association à but non lucratif
2. Développer une activité dans le champ des arts visuels ou de la musique
3. Respecter les valeurs de la malterie partager la même attention au respect des artistes et de leurs droits
4. Ne pas avoir plus de 2 salariés

Les bureaux à la malterie :

Ils sont composés d'un sol en béton, de murs en plâtre, de petites fenêtres et d'éclairages néons lumière du jour. Ils sont équipés d'un chauffage électrique. Hauteur sous plafond : 2m. Notre bâtiment ne dispose ni d'ascenseur ni de monte-charge. Des points d'eau se trouvent à chaque étage.

Une salle de réunion peut être mise à disposition pour des rendez-vous, sous réserve de disponibilité.

Attention : le bâtiment est peu adapté aux activités nécessitant un accueil régulier de public

La mise à disposition est contractualisée par une convention d'occupation précisant les engagements de l'artiste et de la malterie.

Descriptif de l'espace disponible :

L'espace est disponible dès maintenant, et la mise à disposition est réalisée sur la base d'une convention de 12 mois renouvelable, précisant les obligations de l'association et celles de la malterie.

D'une surface de **20 m²** l'atelier se situe au 1er étage.

Participation aux frais :

La participation mensuelle est de 76 € + 30 € de participation aux charges d'électricité et de chauffage + 0.8% du chiffre d'affaire de l'association à l'année N-1 (*L'indexation de la participation mensuelle sur le chiffre d'affaire assure aux associations un calcul proportionnel à leurs moyens. Les tarifs et leur évolution sont fixés par l'assemblée générale de la malterie*).

L'association devra s'acquitter de l'adhésion annuelle à la malterie s'élevant à 55€.

Une connexion Internet haut débit (fibre) est disponible dans l'atelier moyennant 45€ par an.

Dossier de candidature :

Fournir un dossier sous format numérique exclusivement (.doc ou pdf) comprenant :

- un descriptif des objectifs et des activités de l'association
- le bilan d'activité de l'année N-1
- le projet de l'association pour l'année en cours
- une lettre exprimant les attentes et les apports mutuels susceptibles de se mettre en place entre l'association et la malterie

Date limite d'envoi des dossiers : le 15 février 2013

Envoi des candidatures :

Les associations répondant aux critères mentionnés ci-dessus sont invités à faire acte de candidature en adressant leur dossier par email exclusivement à cette adresse :

administration@lamalterie.com

Renseignements auprès de Sandrine Sulikowski : 03 20 15 13 21

Sélection des candidatures :

Les dossiers seront consultés par le conseil d'administration de la malterie, composé d'artistes et de professionnels du secteur.

la malterie

42, rue Kuhlmann

59000 Lille

www.lamalterie.com

Visite virtuelle du bâtiment sur <http://www.lamalterie.com/malterie/fr/visite-virtuelle>